

Permis d'Aménager
Article R 423-2 b) du Code de l'Urbanisme

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de DREFFEAC

Lieu-dit "Le Vinet"

Section ZD - Parcelle n° 238

Lotissement "LE VINET III"

PROGRAMME DES TRAVAUX
PLAN DES RESEAUX
D'ASSAINISSEMENT

Article R 442-5 c) du Code de l'Urbanisme

Date	Indice	Nature des modifications
25/10/2022	A	Modifications : profil de la voie, réseau d'eaux pluviales, création d'une noue et d'un fossé drainant

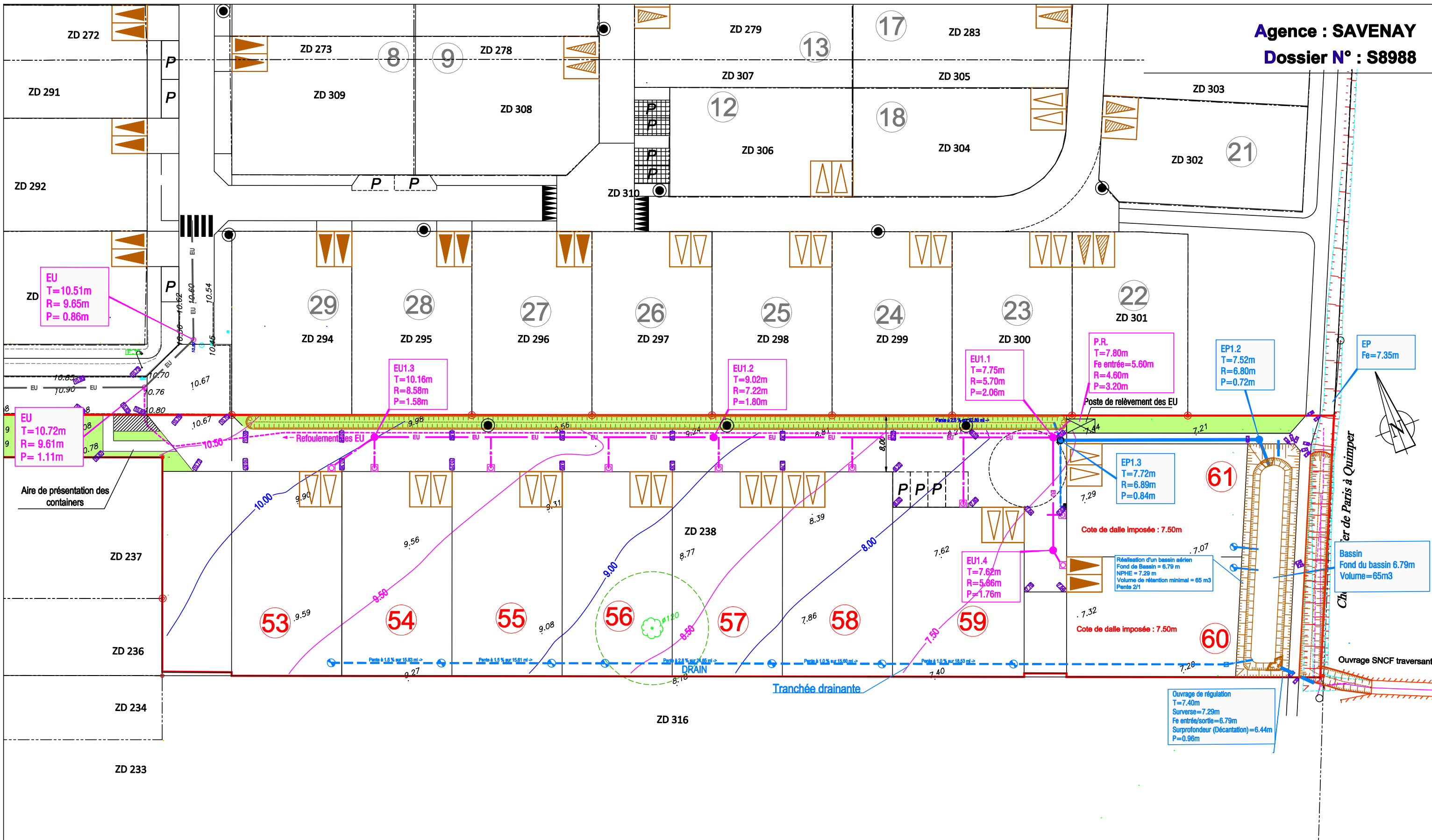
Planimétrie en système :
Lambert 93 - CC47 (Zone 6)

Nivellement en système :
NGF - IGN69 (Réseau Téria)

Architecte :
M. VAUDOLON Thierry
53, Kercouret
44410 HERBIGNAC

Pièce
PA8b

Client :
BATIPROMO
Pôle Activ'Océan
4, square John Bardeen
85300 CHALLANS



Légende assainissement

- Eaux usées**
- Tabouret de branchement
 - Ø200 - 50.00ml Diamètre et longueur de la canalisation
 - Regard de visite, canalisation
 - EU1 T=7.50m, Cote projet voirie, Cote radier, Profondeur
 - Canalisation de refoulement des EU
 - Canalisation EU existante
- Eaux pluviales**
- EP Tabouret de branchement
 - Ø300 - 50.00ml Diamètre et longueur de la canalisation
 - Regard de visite, canalisation
 - EP1 T=67.48m, Cote projet voirie, Cote radier, Profondeur
- Bassin aérien**
- Périmètre du lotissement
 - Cote voirie projet
 - Cote altimétrique du terrain naturel

Nota:
Les positions des regards et des réseaux sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées pour des raisons techniques pendant l'exécution des travaux.
Chaque parcelle aura une boîte de branchement EP et une boîte de branche EU. Le positionnement de ces boîtes de branchements est indicatif.
Chacun des lots devra prévoir l'installation d'un système de stockage et d'infiltration des eaux pluviales à la parcelle (cf PA8a et PA10).

Echelle : 1/500 - (Format d'impression : A3)
Fichier : s8988_PA_modif 1_2022-10.dwg - Dressé le : 20/05/2022
Modifié le 25/10/2022

Pièce
PA8b